

Chers Parents,

En complément des mails de Monsieur l'inspecteur d'Académie et de Mme la Directrice de l'école, je souhaite vous informer de « l'après 11 mai ».

J'espère que cette période de confinement n'a pas été trop éprouvante pour vous et votre famille.

Le 11 et 12 mai sont des jours de pré-rentree pour les enseignants et les agents de la mairie qui travaillent en relation avec le scolaire. Seuls les enfants des soignants et du personnel seront accueillis. La rentrée effective s'effectuera le jeudi 14 mai.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la directrice de l'école, la directrice du centre de loisirs, l'inspecteur d'académie, le sous-préfet...

Comme vous le savez tous, les informations et consignes évoluent de jour en jour et nous devons nous adapter. Aussi je vous communique ce qui est prévu au jour d'aujourd'hui..., ce que nous savons et ce que nous ne savons pas...

La cantine fonctionnera dès le **jeudi 14 mai**, les élèves pourront prendre leur repas dans la salle de restaurant. Dans un premier temps, Bourg traiteur nous fournira un repas froid en barquette individuelle. Le menu comprendra entre autres, une salade variée et complète. Cette solution nous a semblé la plus sécurisante en terme de circulation du virus et protection de nos élèves et personnel. Le personnel sera aussi plus disponible pour veiller aux règles des mesures barrières. Au fil du temps, nous verrons quand nous pourrons revenir à un fonctionnement habituel.

Afin de respecter toutes les règles de distanciation sociale et de désinfection, nous pourrons étendre les horaires, si besoin.

ATTENTION : les inscriptions pour la cantine doivent parvenir à accueil@crozet.fr avant jeudi 7 mai à 18 heures.

Le périscolaire sera assuré le matin et le soir aux horaires habituels. D'après les calculs effectués et les normes fixées, le nombre d'enfants est limité à 32.

Les deux premières semaines, il semblerait que le nombre d'enfants présents, sauf imprévu, ne devrait pas dépasser ce chiffre. Nous attendons les retours concernant le nombre d'élèves envisagés à l'école. La structure sera ouverte uniquement pour les écoliers qui étaient présents dans la journée en classe et qui sont inscrits en centre de loisirs habituellement.

Nous devons respecter les normes en terme de protections de vos enfants et de personnel. Amélie va vous faire parvenir un mail aujourd'hui.

Le mercredi : le centre de loisirs pourra ouvrir le mercredi dès le 20 mai, pour un plus petit nombre d'enfants qu'en périscolaire. Cela risque d'être compliqué !!!

Un mail de la part de Familles Rurales suivra pour connaître vos besoins.

Notre personnel est formé aux gestes barrières, aux contraintes sanitaires. Nous allons établir un protocole qui permettra de respecter la sécurité sanitaire et qui vous sera communiqué dès que possible.

J'ai essayé de vous parler dans la plus grande transparence...

Dès à présent, j'appelle à votre sens civique et vous demande de ne pas tout attendre de la collectivité. Si vous pouvez rechercher votre enfant pour qu'il prenne son repas à la maison et si vous pouvez venir le chercher juste à la sortie de l'école, cela serait bien apprécié et faciliterait notre organisation.

Croyez bien, chers parents, que nous mettons toute notre énergie pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

Je vous remercie de votre compréhension et vous adresse mes meilleures salutations.

Mme Dominique Donzé

Maire de Crozet

